

Arrêté 2026-081 – reprise de l'enrobé (encadré rouge) – portion de la chaussée du quai Hippolyte Lefèvre – Hérouville-Saint-Clair et Mondeville



Fait à Saint-Contest, le 4 août 2026

Pour le Président du Syndicat Mixte et par délégation

Le Directeur Général

Philippe DEISS